

LE FIGARO ÉTUDIANT

TOUTES LES CLÉS POUR BIEN S'ORIENTER APRÈS LE BAC

PAGES 10 ET 11



Orientation : 2017-2018, une année charnière pour les lycéens

APB, sélection à l'université... Les terminales sont dans le flou pour choisir leurs études supérieures.

PAUL DE COUSTIN @PauldeCoustin

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Il ne fait pas bon être élève de terminale cette année. Les lycéens qui passeront leur bac en juin avancent pour l'instant à l'aveugle vers l'enseignement supérieur. La plateforme Admission Post Bac (APB) sur laquelle ils doivent formuler leurs vœux ? Elle est vouée à disparaître, et on ne sait ni quand ni par quoi elle sera remplacée. L'entrée à l'université ? Elle pourrait être conditionnée par des prérequis, forme de sélection qui indiquera les acquis nécessaires aux différentes filières. Autre mauvaise nouvelle pour les futurs étudiants : l'afflux démographique qui a causé tant de problèmes à APB et aux universités cette année devrait être plus important encore en 2018.

Réunis par la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, l'ensemble des acteurs concernés négocient les solutions à mettre en œuvre pour résoudre l'ensemble de ces problèmes. Ouverte le 17 juillet, la concertation sur l'accès

à l'université prend fin cette semaine. Premier chantier à lancer de toute urgence : la refonte d'APB, cette plateforme qui oriente, via un algorithme, les bacheliers vers l'enseignement supérieur. Face à l'afflux exceptionnel d'étudiants dû au boom démographique des années 1999 et 2000, le système d'orientation s'est retrouvé saturé de candidatures et n'a pu satisfaire la demande. À l'issue de la procédure, 3729 bacheliers sont restés sur le carreau. L'année précédente, ils n'étaient « que » 2517 dans la même situation.

Plus problématique encore, le recours accru au tirage au sort dans les filières dites « en tension » (*lire ci-dessous*). La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) s'en est d'ailleurs offusquée, le 28 septembre, en mettant en demeure le ministère de l'Enseignement supérieur. L'autorité publique a particulièrement reproché à APB le fonctionnement trop obscur de son algorithme. Ces reproches n'ont pas pris Frédérique Vidal par surprise, bien au contraire. La ministre de l'Enseignement supérieur a promis la fin du tirage au sort dès l'année prochaine, et a assuré que le prochain système d'orientation, qui succèdera à APB, sera complètement transparent. Un comité d'éthique sera d'ailleurs adossé à la future plateforme, pour s'en assurer. Reste à savoir quand la nouvelle plateforme sera accessible. L'année dernière, les lycéens pouvaient s'inscrire dès le 20 janvier... Autre sujet prioritaire et autrement plus polémique, l'instauration ou non d'une forme de

sélection à l'entrée de l'université. Pour réduire le taux désastreux d'échec en première année de licence, le gouvernement souhaite mettre en place des prérequis à l'entrée des filières universitaires. Une manière de s'assurer que les bacheliers ont les acquis nécessaires pour réussir. Actuellement, seul un bachelier général sur deux obtient sa licence en trois ou quatre ans, une proportion qui ne dépasse pas les 6 % chez les bacheliers professionnels.

Dans une déclaration publiée mercredi, les conférences des présidents d'universités, des écoles d'ingénieurs et des grandes écoles ont à nouveau affirmé leur soutien à cette mesure. Les principaux syndicats étudiants, la Fage et l'Unef, qui participent aux discussions en cours, sont bien moins enthousiastes. Les prérequis s'apparentent pour eux à une forme de sélection, ce qui constitue « une ligne rouge » à ne pas franchir. Sur ce dossier, la surprise vient plutôt... des étudiants eux-mêmes.

Dans un sondage mené par l'Ifop pour *Le Figaro*, 80 % des jeunes interrogés* se disent favorables à l'instauration de prérequis à l'entrée des filières universitaires. Plus surprenant encore, une large majorité d'entre eux (61 %) se déclarent en faveur d'une sélection sur dossier qui conditionnerait l'accès à l'université. ■

* Enquête menée en ligne du 24 au 31 juillet 2017 auprès de 700 jeunes (550 étudiants et 150 lycéens) représentatifs de la population des lycéens de terminale et des étudiants

62,2%

des étudiants étaient inscrits à l'université en 2016-2017

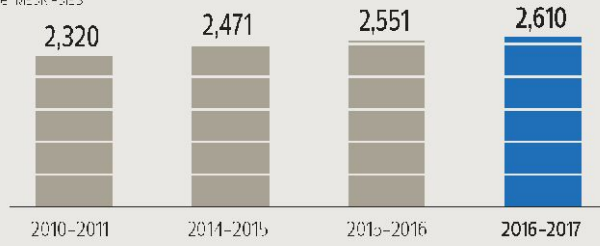
18,2%

des étudiants sont inscrits dans un établissement privé

Des inscriptions en hausse

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, en millions, par année universitaire

Source : MESH-BLES



Infographie LE FIGARO



Les failles du site



Dans un amphithéâtre de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, rue de Tolbiac, à Paris.

JEAN-CHRISTOPHE MARMARON
LE FIGARO